Commune de LHERM

Comité Consultatif « Travaux-Transition énergétique-





Compte rendu de réunion N°11 du Comité « Travaux- Transition énergétique-Accessibilité-Sécurité incendie						sion	Conv. Proch. Réunion
Du Jeudi 21 octobre 2021 à 20h00 Salle du Conseil municipal					Présence	Diffusion	Conv. Pr Réunion
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
Elus de la Mairie de LHERM	Elus de LHERM						
	M. MICLO Olivier M. BRUSTON Joel			o_miclo@orange.fr joel.bruston@orange.fr	х	X X	X X
	M. Philippe GAURIER M. René SABATHIE M. Albery TURPIN				X	X X X	X X X
Citoyens	M. LOUBINOUX Bernard M. MAINARDIS Antoine Mme SANCHEZ Gaëlle Mme BRISSON Marion M. CALVO Sébastien Mme LANGER Solange M SAEZ Frank M. Berthelemy Michel Mme CHARRON Joëlle Mme SAINT-CAST Audrey				x x x	X X X X X X X X	x x x x x x x x
Autres intervenants							
Autres Intervenants	M. Christian DEGEILH					Х	

Prochaine réunion :

Jeudi 25 novembre à 20h00 Salle du Conseil Municipal (et en Visioconférence si demandé)

I. Objet de la réunion :

- 1. Point sur l'Achat groupé Electricité et Vélos électriques sur la Commune
- 2. Point sur les travaux de réfection des toitures des bâtiments communaux
- 3. Avancement du projet des futurs ateliers techniques
- 4. Dossier « Rénovation énergétique de la Salle Polyvalente »
- 5. Projet de Tiers lieu sur la Commune
- 6. Dossier Halle et Sanitaires publics
- 7. Questions diverses

8.

II. Présentation Achat groupé Energie et vélos électriques

Suite à la présentation par l'entreprise « Achetons groupé » de la démarche qu'elle se propose de mettre en œuvre sur la commune, celle-ci a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La commune n'aura aucun frais pour cette opération.

Elle va mettre à disposition de l'entreprise ses moyens de communication (page facebook, panneau pocket) pour l'information sur cette démarche aux citoyens.

L'entreprise nous avait détaillé les différentes phases de la démarche :

- 1. Préparation : dates, moyens de communication, orientation. C'est l'image de la commune qui est montrée. Durée : 1 heure. FAIT
- 2. Questionnaire : il sera soumis à la commune préalablement. Choix « Premium » ou « Standard ». Flyers ? Durée d'engagement à préciser. Budget vélos. Durée : 30 jours. EN **COURS -> 15/11/2021**
- 3. Envoi cahier des charges : défini à partir des réponses au questionnaire. Un cahier des charges existant nous sera transmis. Il sera élaboré avec la commune. Négociation des prix et des remises. Fournisseurs avec SAV et prix pour les vélos. Durée : 2 à 3 semaines
- 4. Sélection des lauréats et communication : Contact avec les habitants. Aide aux demarches. Présence en mairie sur 1 ou 2 samedis. Durée : 1 mois ou plus
- 5. Engagement des citoyens : Commandes. Le fournisseur se charge de tout. Pas d'arrêt de fourniture d'énergie. Remise sur les consommations, mais pas sur l'abonnement.

L'opération a été lancée et est en cours. A ce jour près de 100 inscriptions.

Inscrire la démarche dans le cadre de la Mobilité active, liée au Pays Sud Toulousain. A voir comment.

Voir si cela peut valoir le coup également pour les bâtiments de la Commune : Les éléments ont été transmis pour ce qui concerne l'électricité.

Il faudra communiquer sur le choix de la commune d'une énergie 100% verte pour l'électricité, et 20% ou 100% verte (biogaz) pour le gaz.

Le Flyer proposé par l'entreprise est discuté en séance. Il est proposé de rajouter en en-tête « Dans le cadre de sa démarche de transition énergétique, « Achetons groupé » et la Commune de Lherm propose... ». FAIT

Le Conseil Municipal a validé la démarche en septembre. L'opération a été lancée est est en cours jusqu'au 15 novembre (prolongée dernièrement jusqu'au 30 novembre)

III. Autres points abordés

1. Réfection des toitures des bâtiments communaux

Les réunions ont lieu tous les vendredi à 11h sur le chantier.

L'entreprise a fourni les fiches techniques des matériaux prévus, le dossier de sécurisation des toitures, un plan d'installation de chantier, et le phasage des travaux envisagé en fonction des différentes toitures.

Le chantier a démarré véritablement le 27 août. Il y a une prolongation de délai, compte tenu du constat que les 2/3 environ de la charpente de la toiture basse Sud a dû être reprise entièrement.

Le Compte-rendu de ces réunions est accessible sur le drive du Comité dans le répertoire « Réfection toitures bâtiments communaux » avec un sous-répertoire « Photos chantier dans lequel sont mises les photos du chantier au fur et à mesure de l'avancement.

Concernant le problème des pigeons sur l'Eglise, un devis pour mise en œuvre d'électro-répulseurs a été demandé. En attente du retour.

Solange LANGER fait part de ce qu'elle a vu à l'étranger (en Roumanie ?) pour éloigner les pigeons : des figures de rapaces en métal. Cela semblait efficace. Peut-être pourrions-nous l'expérimenter sous la halle ?

Le chantier est en cours et se passe correctement. Prolongation prévue

2. Ateliers techniques

Concernant le chiffrage de l'isolation de la toiture selon les épaisseurs d'isolant, l'entreprise a répondu que pour une épaisseur de 40mm le surcoût est de 25€/m2, soit pour un bâtiment de 600m2 environ 15 000€ au total.

Une liste de questions a été posée, auxquelles l'entreprise a répondu le 30 mai dernier (fichier correspondant joint en annexe du CR) avec la fiche technique des panneaux photovoltaïques prévus (également joint en annexe)

Il reste encore des éléments à régler concernant les activités prévues à l'intérieur du bâtiment par les services techniques, qui doivent être validées. (Au départ, la plupart étaient indiquées prohibées, mais cela a été modifié depuis).

Il serait intéressant de faire chiffrer le bâtiment ainsi que l'installation des panneaux photovoltaïques, avec leur rendement, pour se rendre compte de l'intérêt de l'opération. (Non fait par manque de temps)

L'entreprise a demandé quelle est la quantité d'aérosols stockée dans les ateliers actuels. Frank SAEZ signale qu'il est parfaitement possible, si cela pose problème, de stocker ces aérosols dans des armoires sécurisées extérieures. La quantité utilisée avoisine les 10 litres au maximum.

Il a été demandé à l'entreprise de mettre à jour la promesse de bail emphythéotique de 30 ans en tenant compte des nouvelles activités prises en compte. En attente.

Albéry TURPIN indique connaître une entreprise qui pourrait faire une autre proposition. En attente de rendez-vous.

Il reste des éléments à préciser et à contrôler avant de valider l'opération

3. Réfection de la halle – réaméangement des WC publics

Ces travaux ont été validés dans le cadre du vote du budget lors du Conseil municipal du 13 avril pour l'année en cours 2021, et sont prévus de démarrer à l'automne 2021.

René Sabathié propose qu'à l'occasion de ces travaux sur les sanitaires publics, la toiture soit remise en état, avec en particulier les rives latérales qui présentent des défauts d'étanchéité.

Ces travaux pourraient se faire par les services techniques de la commune.

Suite à entretien avec les Services techniques, ces travaux pourraient être réalisés par eux à l'automne.

Le dossier doit être prochainement constitué pour pouvoir lancer la consultation. Il y aura trois lots pour la Halle : lot charpente-couverture, lot peinture, et lot filet anti-pigeons.

Pour les sanitaires publics, il est nécessaire de faire effectuer au préalable un diagnostic amiante.

Des ajustements sont proposés par rapport au plan projeté :

. Ajouter une tablette pour change bébé dans le sanitaire handicapé,

- . Remplace la vasque simple par un vasque double, puisqu'il y a la place de le faire,
- . Prévoir les portes avec un vide au-dessus afin de faciliter la ventilation naturelle,
- . Changer le sens de la porte du WC normal : vers l'extérieur.

Les consultations sont prévues d'être lancées, après établissement des dossiers correspondants

4. Rénovation énergétique de la Salle Polyvalente

Une réunion préparatoire a eu lieu avec la Maîtrise d'Œuvre le vendredi 4 juin dernier, puis une autre le 25 juin, et la dernière en date le 23 juillet avec remise de l'AVP (Avant-Projet)

Il a été décidé de décaler le démarrage des travaux à 2022, et de les prévoir en continu jusqu'à la fin de l'été, pour une livraison fin août afin que la Salle soit remise en service à la rentrée de septembre 2022.

La Maîtrise d'œuvre a travaillé sur les détails de réalisation, en particulier concernant la toiture, et sur la Simulation Thermique Dynamique, permettant de voir quelles sont les meilleures solutions à adopter, en particulier pour le confort d'été. Une présentation a été faite du résultat de la STD le 9 juillet, qui indique quelle est la meilleure solution à la fois en termes d'économie d'énergie et de confort d'été. Le document est accessible dans le dossier.

Les détails ont été soumis à l'architecte concepteur, qui a émis des réserves. Un rendez-vous a été demandé avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) pour validation du projet. Toujours en attente de ce rendez-vous.

Les comptes-rendus des réunions sont également sur le drive du Comité dans le répertoire : « Rénovation énergétique Salle Polyvalente ».

En attente d'un rendez-vous avec l'ABF pour validation du projet

5. Tiers lieu

Rappel de la consultation : 43 réponses qui permettent d'évaluer une occupation correspondant à environ 3 TP (Temps plein) en fonction de celles-ci.

Philippe GAURIER a participé à une formation de Haute Garonne Ingénierie pour les élus, sur les Tiers Lieux . Il y avait environ 15 participants concernant 12 à 15 villes ou villages.

Le projet ne concernerait pas seulement un espace de travail partagé, mais serait également ouvert pour des réunions d'associations, pour de jeunes étudiants, et pour le démarrage d'un projet d'EVS (Espace de Vie Sociale) sur la commune.

Cela fait suite aux remarques énoncées par Frank SAEZ, Albéry TURPIN et Sébastien CALVO concernant la reprise du travail qui fait que le télétravail a diminué et peut n'être « utilisé » que certains jours de la semaine. Avec toutefois l'augmentation du gaz oil et de l'essence qui pousse à développer cette façon de travailler pour éviter les déplacements domicile-travail ou en tout cas les diminuer.

Le Comité est favorable à ce que ce projet de Tiers Lieu soit pris en compte pour être mis en œuvre.

IV. Annexes

Toutes les annexes sont stockées dans un dossier propre à ce Comité sur Google Drive, et à l'adresse suivante :

https://urlz.fr/ebTu

Nota : les éléments en italique sont repris du compte-rendu précédent.